Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité

Publication : mardi 12 novembre 2013 09:07

La commission des lois du Sénat a amendé et adopté – sur le rapport de Pierre-Yves Collombat – la proposition de loi de Jacques Mézard dont l'objectif est de mieux « cadrer » le recours à la comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité.
>> Lire le communiqué de la commission des lois

.

Phoca PDF